



◆ Définir la stratégie de l'entreprise et son impact environnemental et la mettre en œuvre ◆

Programme de la formation

Module R1-1 : L'analyse stratégique dans l'entreprise artisanale du bâtiment – 2 jours

Réaliser un diagnostic et définir les axes de développement de son entreprise:

- Le diagnostic interne et externe de son entreprise
- La connaissance de son entreprise et de son environnement

Module R1-3 : Gestion de projet – 1 jour

Concevoir et mettre en œuvre un projet de développement pour l'entreprise

- La conception, mise en œuvre et suivi de projet

Module R1-2 : Environnement juridique, fiscal, organisationnel et partenarial au service du projet d'entreprise – 6 jours

Réaliser des choix juridiques et fiscaux pertinents pour le projet de son entreprise :

- Le statut des entreprises artisanales du bâtiment
- Le droit de la famille et la veille juridique & fiscale
- La fiscalité et les étapes clés de la vie de l'entreprise
- Reprise et évaluation de la valeur de l'entreprise (aspects juridiques)
- Les partenaires du projet de développement de l'entreprise
- Coopération entre entreprises et impacts

Accompagnement individuel et évaluation – 2 jours



11 jours de formation (77h)



- Chef.fe. d'entreprise souhaitant se développer
- Chef.fe d'entreprise nouvellement installé
- Conjoint.e associé.e
- Salarié.e reprenneur.se d'entreprise



29€ de l'heure
⇒ Soit 2233€ net de taxes pour l'ensemble de la formation



Pour le financement, contactez

- Votre CAPEB départementale
- Ou l'ARFAB Formation contact@arfab-formation.fr

Modalités d'accès à la formation

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (bac)
- Ou être titulaire d'un niveau 3 (CAP...) et avoir une expérience minimum de 3 ans dans une entreprise du bâtiment
- Ou pour les non titulaires d'un niveau 3, justifier de plus d'années d'expérience et sous validation dérogatoire

Dans tous les cas, un positionnement individuel avec l'ARFAB permettra de valider les prérequis et d'identifier votre besoin.

Méthodes et accompagnement pédagogiques

L'approche terrain est privilégiée ainsi que l'application directe sur les données de l'entreprise

- Échanges collectifs, diaporamas,
- Travaux en sous-groupes,
- Quiz, mises en situation, exercices,
- Études de cas
- Création d'outils, de matrices
- Projets d'améliorations dans l'entreprise par des actions concrètes.

Un suivi individualisé tout au long de votre parcours.

Des formateurs spécialisés et professionnels, ayant fait l'objet d'une procédure de référencement par l'ARFAB Bretagne.

Un accompagnement à la rédaction de votre projet professionnel.

Une préparation à la soutenance orale

La certification

- **Obtention du certificat de bloc**
 - Une épreuve écrite pour le bloc de compétences
 - + un dossier d'entreprise pour le bloc de compétences

Certificat de bloc de la certification professionnelle de niveau 5 inscrite au RNCP par la CAPEB sous le n° 39627
La certification est accessible par la voie de la formation ou par la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience).



Dates de formation

Consultez le site internet www.arfab-formation.fr ou contactez-nous au 02.99.85.51.21

94%

de réussite à la certification*

99%

de réussite aux certificats par bloc*

* Chiffres 2025